

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 15/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept avril deux mil vingt-six, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles Perrin.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Myriam Perrin, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Sandrine Bessenay, Mirabelle Rousset-Charensol, Charles Millot, Maryline Trichard, Adrien Carret, Laurent Duzelet, Damien Lamboley.

Excusé : Ludovic Batteur

Jean-Claude Desbat a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2026

Objet : délibération désignant les délégués dans les syndicats

Syndicat départemental d'énergie du Rhône (SYDER)

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral portant création du syndicat départemental d'énergie du Rhône (SYDER),

Vu l'article des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du SYDER,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués,

Le conseil municipal, à l'unanimité des votes, désigne

- **Mr PERRIN Jean-Charles (délégué titulaire)**

- **Mr ARNAUD Alain (délégué suppléant)**

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Jean-Claude Desbat, the secretary of the meeting.

Date de télétransmission en préfecture : 11 /04/2026

Date de publication sur le site Internet : 11 /04/2026